



**Plus forts ensemble !**

De l'Hérault

Maison des Syndicats

474, allée Henri II de montmorency

34000 Montpellier

[34@unsa-education.org](mailto:34@unsa-education.org)



Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'Hérault

27 rue Savorgnan de Brazza 34070 Montpellier

04 67 69 02 47

[cdpe@fcpe.org](mailto:cdpe@fcpe.org)

Montpellier, le 21 février 2014

A Madame/Monsieur le/la Député  
de la ... circonscription de l'Hérault

Objet : rentrée scolaire dans les écoles et les collèges de l'Hérault septembre 2014

Monsieur Le Député de l'Hérault,

Les dotations en moyen d'enseignement pour les écoles et les collèges de l'Hérault ont été annoncées lors des comités techniques académiques des 14 et 24 janvier 2014.

Pour l'UNSA Education et la FCPE, les moyens alloués ne seront pas suffisants pour répondre aux contraintes démographiques de notre département, deux à trois mille élèves supplémentaires, et à la mise en œuvre des différentes mesures structurelles découlant de la loi de Refondation de l'Ecole.

Dans le premier degré, 56 postes supplémentaires consacrés à l'accueil de plus de 1800 élèves supplémentaires, c'est-à-dire un enseignant pour 32 élèves supplémentaires. Après plusieurs années de destruction d'emploi, les conséquences de cette sous dotation vont être dramatiques pour les élèves du département. Toutes les zones seront touchées, les plus peuplées verront leurs classes se « surcharger », et les plus rurales verront leurs écoles fermer.

Dans les collèges, alors que le prévisionnel de 161 élèves supplémentaires nous semble fortement sous estimé, la dotation supplémentaire est de seulement 18 postes d'enseignants. Le seuil de calibrage restera encore fixé à 30 élèves. Les conditions d'enseignement se dégraderont dans tous les collèges des zones d'Education Prioritaire jusqu'aux zones les plus rurales.

Dans notre département, compte tenu de sa démographie, de sa situation économique et de l'hétérogénéité de ses territoires, l'Education et la Jeunesse ne seront pas une priorité.

Le Service Public d'Education de l'Hérault ne peut voir ses conditions d'enseignement se dégrader et amorcer un nouveau décrochage avec le reste du territoire national.

Face à ce constat, l'UNSA Education et la FCPE de l'Hérault vous demandent d'intervenir auprès de Monsieur Le Ministre de l'Education Nationale, pour qu'il attribue les justes moyens supplémentaires d'enseignement pour permettre aux établissements scolaires publics héraultais de répondre aux objectifs Educatifs fixés par La République.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter, au cours d'un entretien, des éléments complémentaires ou de précisions et partager notre analyse locale en fonction des territoires.

Confiant dans l'intérêt vous porterez aux questions éducatives, nous vous prions de croire Monsieur/Madame le Député, en notre profond attachement à la réussite de tous les élèves de notre département.

Sébastien Moreno,  
Secrétaire Départemental UNSA Education 34

Claude AÏQUI REBOUL  
Président  
**Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'Hérault**

